

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 AOÛT 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le 20 août, à dix-huit heures trente,
le Conseil Municipal de la commune de TIGY légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire en
mairie, sous la Présidence de Fabienne GODIN, 1ère adjointe au Maire.

Date de la convocation : 13 juin 2025

Présents : Fabienne GODIN, Frédéric JOVÉ, Marie-Agnès TOUZEAU, Patrice COULOT, Sandra RIFFET, Christine PERDEREAU, Philippe COCO, Patrick JACQUEMARD, Nathalie BAUDOUIN, Sylvain ROUTIER, Luc LANGÉ, Céline FOSSÉ

Absents représentés :

Catherine PASQUIER donne pouvoir à Marie-Agnès TOUZEAU

Michaël GUICHON donne pouvoir à Frédéric JOVÉ

Laetitia TERRIER donne pouvoir à Sandra RIFFET

Thierry POMMIER donne pouvoir à Nathalie BAUDOUIN

Noël LE GOFF donne pouvoir à Fabienne GODIN

Jean-Luc BRINON donne pouvoir à Patrice COULOT

Absente non représentée : Elodie LEBRUN

Secrétaire de séance : Sandra RIFFET

Après avoir fait approuver le Procès-Verbal de la session précédente, qui l'a été à l'unanimité, Madame Fabienne GODIN, 1^{ère} Adjointe au Maire demande au Conseil Municipal de désigner le secrétaire de séance. Sandra RIFFET, seul candidat est selon le souhait du Conseil Municipal, désigné à l'unanimité à main levée.

Secrétaire de séance : Sandra RIFFET

<u>FINANCES</u>

Délibération 2025-S-043
SERVICES PERISCOLAIRES
Tarifs 2025-2026

Rapporteur : Marie-Agnès TOUZEAU

Marie-Agnès TOUZEAU rapporte au Conseil Municipal que l'Etat a modifié les dates limites de remise des dossiers pour bénéficier du dispositif de la cantine à 1 € et a communiqué moins d'une semaine avant la date limite.

De ce fait, elle présente au Conseil Municipal un projet de tarification pour les services périscolaires pour l'année scolaire 2025-26 n'incluant plus ce dispositif.

Il est précisé que si toutefois le dossier avait été initié avant la date limite mais n'a été déclaré complet qu'après celle-ci et que si toutefois, il était déclaré recevable, il serait proposé un nouveau vote afin d'en faire bénéficier les tigyziens.

Les tarifs sont arrondis au centime d'euro le plus proche.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte les tarifs suivants à compter du 1^{er} septembre 2025

Tarification Enfants

Tarification normale

Tranches QF	Restaurant Scolaire	Garderie Matin	Garderie Soir	ALSH
0-600	2,82 €	2,19 €	3,94 €	5,58 €
601-800	3,09 €	2,32 €	4,15 €	7,61 €
801-1000	3,38 €	2,44 €	4,37 €	9,64 €
1001-1200	3,65 €	2,57 €	4,59 €	11,67 €
1201-1400	3,94 €	2,68 €	4,80 €	13,71 €
1401-1600	4,22 €	2,81 €	5,03 €	15,74 €
1601-1800	4,50 €	2,91 €	5,24 €	17,77 €
1801-2000	4,77 €	3,05 €	5,48 €	19,81 €
2001-2500	5,07 €	3,18 €	5,68 €	21,85 €
2501 et plus	5,35 €	3,30 €	5,89 €	23,88 €

Tarification particulière

Tranches QF	Pause Méridienne Repas fourni par les parents sur accord de la commune ou à l'initiative de la commune	Garderie Soir Goûter fourni par les parents sur accord de la commune ou à l'initiative de la commune	ALSH Repas et goûter fournis par les parents sur accord de la commune ou à l'initiative de la commune
0-600	1,15 €	3,26 €	3,18 €
601-800	1,26 €	3,40 €	4,97 €
801-1000	1,37 €	3,54 €	6,74 €
1001-1200	1,49 €	3,73 €	8,58 €
1201-1400	1,61 €	3,93 €	10,42 €
1401-1600	1,72 €	4,11 €	12,24 €
1601-1800	1,84 €	4,28 €	14,06 €
1801-2000	1,95 €	4,49 €	15,90 €
2001-2500	2,07 €	4,66 €	17,73 €
2501 et plus	2,18 €	4,75 €	20,71 €

Ces tarifs s'appliquent aux enfants de Tigy et aux enfants scolarisés à Tigy

Pour les enfants hors commune, le tarif ALSH est de 25 € quel que soit le quotient familial, sauf accord particulier avec la commune de résidence

Dans le cadre de la garderie ou de la garderie de l'ALSH le soir, les dépassements d'horaires seront notés et à partir du second retard sur l'année scolaire seront facturés par période de ¼ d'heure à raison de 5 € par période quel que soit le QF. Toute période entamée est due.

Tarification Adultes Restaurant Scolaire

Personnel Communal et Elus	5,21 €
Enseignants des Ecoles de Tigy	6,21 €
Personnes extérieures (soumises à autorisation de la mairie)	9,92 €

Espace Jeunes

Inscription individuelle	20,00 €
Inscription famille	30,00 €
Hors Tigy inscription individuelle	30,00 €
Hors Tigy inscription famille	40,00 €

AFFAIRES DIVERSES

Prochain Conseil Municipal : Mercredi 17 septembre 2025 à 19h30

Prochaine Commission Générale : Mercredi 10 septembre 2025 à 19h30

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19h00